

LES MARÊTS, ÉGLISE REMARQUABLE

Plan et élévation sud
de l'église des
Marêts, 1852. (AD 77,
2 O 318)

À environ 14 km au nord de Provins, la commune des Marêts possède dès le XIII^e siècle une chapelle seigneuriale, fondée par les seigneurs des Marêts. Elle devient un prieuré dépendant des chanoines réguliers de Saint-Jacques de Provins avant le XV^e siècle.

Au XVI^e siècle, Jean Dauvet, seigneur des Marêts, fait prolonger l'enceinte de son château et détruit la chapelle médiévale pour la reconstruire plus loin.

La nouvelle chapelle possède un plan centré hexagonal, à 4 chapelles rayonnantes et un porche. Elle est construite d'après la technique de la "charpente à petits bois" mise au point par l'architecte Philibert de l'Orme (1514-1570).

La chapelle est érigée en cure en 1580. Une deuxième campagne de travaux est alors entreprise pour agrandir l'édifice entre 1580 et 1588 : une nef distincte, destinée aux paroissiens, est accolée à la rotonde dans l'axe du clocher-porche. L'édifice est probablement achevé au début du XVII^e siècle.

En 1920, l'église est classée au titre des Monuments historiques suite aux dommages subis durant la Grande Guerre.